

Changement de destination d'un lot de garage en habitation dans un immeuble en copropriété

Par **Valois**, le **20/05/2020** à **13:06**

Bonjour,

Propriétaire d'un lot en rdc spécifié "garage" au RCP dans un immeuble à usage exclusif d'habitation à Paris, je souhaite savoir si je peux le transformer en habitation.

Puis-je me référer au principe "un changement d'affectation conforme aux stipulations d'un règlement de copropriété n'a pas besoin d'avoir pour préalable une décision de l'assemblée générale (CA Paris, 26 mars 2003, Sté CJC c/ Synd. copr. résid. Cagnes-Camargues)."

Ou bien du fait que le RCP indique que le lot est à usage de garage cela rend-il obligatoire l'obtention d'une majorité des copropriétaires et laquelle ?

Rien n'est prévu dans le cas d'un changement d'affectation au RCP.

Les services de l'urbanisme questionnés en l'état sont favorables à ce changement.

Avec mes sincères remerciements

J. Valois

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/05/2020** à **13:18**

Bonjour

Désolés nous ne sommes qu'un forum étudiant. A ce titre nous ne sommes pas habilité à répondre aux demandes de conseils juridiques.

Je vous suggère de vous mettre en rapport avec l'ADIL de votre département